

Procès-Verbal de la séance du jeudi 18 juillet 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 18 juillet 2024 à 18 heures, selon convocation du 12 juillet 2024.

Étaient Présents : Messieurs Philippe GUIBERT, Maire. Messieurs Michel ROUSSEAU, Olivier BLONDET, Adjoints. Monsieur Jacky DUPLOUICH, conseiller délégué. Madame Marie-Paule WILLEMS, conseillère déléguée. Monsieur Didier BAIGE, conseiller municipal. Mesdames Chantal LECHOPIER, Saskia VAN LISHOUT, conseillères municipales.

Étaient représentés :

Monsieur Vincent THIBAUD par Madame par Chantal LECHOPIER.
Madame Odile POTARD par Monsieur Olivier BLONDET.

Était absente excusée :

Mesdames Laurence CLAUSS.

Étaient secrétaires de séance :

Monsieur Olivier BLONDET, 3^{ème} Adjoint et Marie-Josèphe JOUANNY Secrétaire de mairie sont désignés secrétaires de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

***Ajout d'un point à l'ordre du jour :**

- Approbation des statuts de la communauté de communes du Haut Limousin en Marche
Vote pour l'ajout de ce point : 10 voix POUR

I- Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 14 juin 2024
- Approbation des statuts de la communauté de communes du Haut Limousin en Marche
- Modification des statuts du syndicat COUL GART EAU (adhésion de plusieurs Communes)
- Cotisation 2024 à la Mission Locale
- Adhésion 2024 à l'Association des Maires Ruraux de la Haute-Vienne
- Admissions en non-valeur
- Remboursement de frais à la commune de Chateauponsac
- Questions et informations diverses

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité par les membres présents et représentés.

II- Approbation du procès-verbal de la réunion du 14 juin 2024

Le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal de la dernière réunion.

Aucune observation n'étant formulée le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Le procès-verbal du 14 juin 2024 est ainsi arrêté.

III-Approbation des statuts de la communauté de communes du Haut Limousin en Marche

Le Maire présente aux membres du conseil les nouveaux statuts de la communauté de communes du Haut Limousin en Marche suite à la prise de compétences obligatoires concernant l'eau au 1^{er} janvier 2026 et l'assainissement des eaux usées à compter du 1^{er} janvier 2025.

Intervention de Monsieur Rousseau

*voirie

Monsieur Rousseau en charge de la voirie fait part au conseil d'une demande d'une habitante du village du Petit Montméraud sollicitant la mise en place d'un panneau « voie sans issue ».

Le conseil émet un avis favorable pour l'acquisition de ce panneau.

Intervention de Monsieur Duplouich

*Travaux de Voirie

Monsieur Duplouich fait part au conseil de ses inquiétudes à propos de l'état des abords de la route du village de Chez Chaumet suite aux travaux effectués récemment par l'entreprise Sobeca Beauvais.

Il ajoute qu'il a essayé de joindre le conducteur de chantier par SMS, son message est resté sans réponse.

Le Maire informe le conseil qu'il a constaté le même problème à différents endroits.

Monsieur Rousseau dit au conseil que la remise en état des routes sera réalisée sûrement par une autre entreprise. Le Maire propose de contacter l'entreprise Sobeca beauvais pour demander une remise en état des abords de route de manière plus soignée.

- Madame Saskia Van Lishout quitte la séance à 19h30 minutes.

Intervention de Madame Willems

Voie communale N°16 (route de Saint-Sornin-Leulac)

Madame Willems évoque les travaux réalisés par la communauté de communes au niveau de la route qui passe devant sa maison. Monsieur Rousseau en charge de la voirie propose de fixer un rendez-vous sur place avec Monsieur Petorin, technicien voirie à la communauté de communes en présence de Madame Willems pour discuter sur ce point.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19heure 48 minutes

